



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.29/2004/63/Corr.1
27 septembre 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements
concernant les véhicules (WP.29)
(Cent trente-quatrième session, 16-19 novembre 2004,
point 5.2.10 de l'ordre du jour)

PROJET DE SÉRIE 04 D'AMENDEMENTS AU RÈGLEMENT N° 44

(Dispositifs de retenue pour enfants)

Rectificatif

Page 3, paragraphe 6.5.1, modifier comme suit:

«Le service technique chargé des essais d'homologation vérifie que les instructions d'installation et d'utilisation sont conformes au paragraphe 15.»

Le présent document est un document de travail distribué pour examen et commentaires. Quiconque l'utilise à d'autres fins en porte l'entière responsabilité. Les documents sont également disponibles via INTERNET:

<http://www.unece.org/trans/main/welcwp29.htm>.